

Réunion du 20 juin 2014 à 18 heures 30

Convocation en date du 13 juin 2014.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M BILLEPINTE Thierry, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier,
M. GOMINON Jean-Marc, Mme GAYRIN Laure, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique,
M. PAGES Lilian.

Absents excusés : Mme CAMICAS Anne-Marie, M. HARDUYA Franck.

Secrétaire de séance : M. BECARD Nicolas.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 18 heures 45.

Le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2014 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Le conseil, après vote à bulletin secret, a désigné

comme délégué titulaire M. DUCOURNAU Marc avec 9 voix sur 9
comme délégués suppléants M. LABORDE Patrick avec 9 voix sur 9
M. FAUQUÉ Olivier avec 9 voix sur 9
M. BÉCARD Nicolas avec 9 voix sur 9.

LOGEMENT COMMUNAL de LAPUJOLLE

Pour se mettre en conformité avec la législation des logements entrant dans le cadre des contrats « PALULOS », nous devons faire un avenant au contrat initial de location pour ajuster le loyer aux dimensions du logement.

Les services de la Préfecture ont déterminé que le montant du loyer ne peut excéder 446,50 € par mois soit :

Logement 357,05 €
Jardin 44,45 €
Garage 45,00 €

A partir du 01 janvier 2015, le montant du loyer sera soumis à l'indexation comme l'ensemble des logements administrés par la commune.

INDEMNITÉ de la TRÉSORIÈRE

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, il est décidé :

- de recourir au Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an,
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies par l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et attribué à Mme RACIC Odile,
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour le montant réglementaire.

COMMISSION INTERCOMMUNALE des IMPÔTS DIRECTS (CIID)

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité locale directe.

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, M. BÉCARD Nicolas est élu commissaire titulaire et M. BILLEPINTE Thierry commissaire suppléant.

COMMISSION INTERCOMMUNALE d'ACCESSIBILITÉ aux BÂTIMENTS PUBLICS

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, Mme CAMICAS Anne-Marie est élue membre titulaire de cette commission intercommunautaire.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ÉNERGIE

M. Jean-François TOMAS a été élu Président et délégué titulaire au département, M. GAÏOTTI Jacques délégué suppléant et M. ZAGO Michel vice-président ; tous ont été élus à l'unanimité.

SIEBAG

- Le marché pour les travaux de la liaison Viella / Cannet n'a pas été encore attribué.
- Les visites de contrôle pour les assainissements privés de notre commune se dérouleront en 2016 pour un coût de 35 €.
- Les fonds propres n'étant pas assez élevés pour assurer les décalages de trésorerie de la section fonctionnement, le SIEBAG doit recourir à un emprunt court terme au Crédit Mutuel pour un montant de 200 000 €.

INTERCOMMUNALITÉ

- Le projet de centre « Multi-accueil » est annulé à l'unanimité sauf trois voix.
- L'architecte du projet initial a été payé à hauteur de 5% du montant H.T. des travaux soit de l'ordre d'environ 40 000 €.
- Pour l'école de Saint-Germé, l'assurance « dommages ouvrage » ne peut plus s'appliquer du fait que certains petits travaux ont été réalisés postérieurement à la réception du bâtiment.

SCOT

Le Schéma de Cohérence d'Organisation Territoriale du Pays de Val d'Adour dans le projet s'étend de Rabastens de Bigorre en passant par Vic en Bigorre, Lembeye, Marciac, Maubourguet, Riscle à Aignan. Ce projet présenté par M. GUILHAUMON viendrait en avance sur le regroupement de plusieurs communautés de communes prévu et souhaité par le gouvernement.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal décide de supprimer deux compteurs d'eau dont nous payons l'abonnement sans qu'il n'y ait de consommation ; ceux dits « du préau » (ancienne cantine de l'école) et du « jardin » (maison Suau).

La demande de subvention pour la couverture du monument aux morts à l'association des Gueules Cassées est renvoyée à l'ONAC.

La réunion s'achève à 21heures.

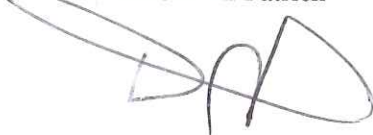
M. BECARD Nicolas



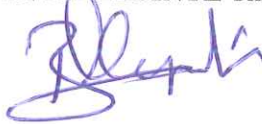
M. FAUQUÉ Olivier



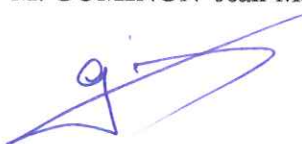
M. LABORDE Patrick



M. BILLEPINTE Thierry



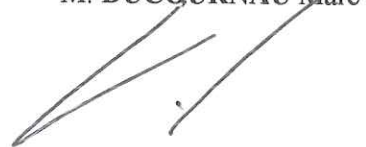
M. GOMINON Jean-Marc



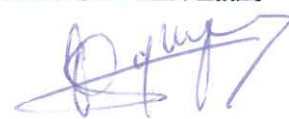
Mme LACASSIN Dominique



M. DUCOURNAU Marc



Mme GAYRIN Laure



M. PAGES Lilian

